# Le referendum malgré toutes les contestations

Le 4 août 2009, le référendum « vote » une nouvelle constitution et crée la 6ième République tout en supprimant la limitation du nombre de mandat présidentiel et accordant une prolongation de trois ans de mandat à Mamadou Tandja.

En plus du déni de légalité, les observateurs nationaux crient au scandale en relevant les grosses irrégularités du scrutin1. Le 20 octobre 2009, malgré l'appel de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à reporter les élections législatives - boycottées par l'opposition - celles-ci sont organisées. Le Niger est alors suspendu de la CEDEAO.

Hostile à tout compromis, au début, Tandja accepte finalement que siège une négociation à Niamey. Le 21 décembre 2009, des négociations officielles commencent entre le gouvernement et l'opposition sous la médiation de la CEDEAO qui a dépêché sur place le général nigérian à la retraite Abdul Salami Abubakar. Ce début de négociation est venu à point nommé apaiser un climat dont on craignait l'inflammation, le 22 décembre 2009 étant la date d'expiration légale du deuxième mandat de Tandja.

Malheureusement, le dialogue de réconciliation est suspendu sans résultat satisfaisant le 4 février 2010. Des milliers de personnes participent à une manifestation antigouvernementale à Niamey. Une reprise du dialogue s'est faite toujours sans avancée significative, la partie gouvernementale posant comme préalable à tout compromis la reconnaissance de la nouvelle Constitution et le maintien de toutes les institutions qui en découlent, ce que les opposants refusent d'accepter.

Le sommet de la CEDEAO qui se tient à Abuja le 16 février 2010 maintient ses sanctions à l'encontre du Niger. Le ton se durcit et les opposants au régime crient désespérément au désaveu. Entre temps, l'isolement diplomatique du Niger se creuse, l'Union Européenne et les Etats-Unis ayant déjà commencé à exécuter des mesures de suspension d'aide ou des conventions antérieurement signées avec l'Etat nigérien.

Enfin, le 18 février 2010, un groupe de militaires constitués en « Conseil suprême pour la restauration de la démocratie » (CSRD) dépose Mamadou Tandja, et met fin à la 6ième République.

- 1. Rapport de ANDDH publié le 11 février 2010, Niger : La démocratie confisquée

**URL source (Obtenu le *07/05/2024*):**
https://www.cridecigogne.org/content/le-referendum-malgre-toutes-les-contestations